

## *Opinion Internationale*

Interview de Jean-Pierre Sueur

### **« Ce serait une négation de nous-même si en France prospérait une remise en cause des principes hérités de 1789 »**

#### **Une députée a été victime de sexisme à l'Assemblée Nationale. Comment de tels comportements peuvent-ils encore se produire ?**

C'est tout à fait inadmissible, surtout dans l'enceinte du Parlement, et je pense que Claude Bartolone a eu raison de sanctionner l'auteur de cette agression. Je ne suis pas sûr que de présenter les séances du Parlement comme une cour de récréation avec des invectives permanentes serve la démocratie. Le débat peut-être vif sur le fond et courtois sur la forme. C'est ce à quoi je m'emploie dans mon activité de sénateur. Il faut veiller à l'image que peuvent renvoyer ces séances. Il ne faut pas que le sectarisme et le dévouement prennent le dessus par rapport aux idées et aux argumentations.

#### **Aujourd'hui c'est la journée internationale contre la peine de mort. Quels souvenirs gardez-vous de l'abolition en 1981 et pensez-vous comme Robert Badinter qu'elle soit irrémédiable ?**

J'ai été député en 1981. Hier (NDLR : l'interview a été réalisée le 10 octobre), j'ai présidé au Sénat une séance d'un colloque pour l'abolition de la peine de mort en Afrique et au Moyen Orient. J'ai rappelé les propos de Robert Badinter en 1981 : « J'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France. » Ce fut un moment très fort. Robert Badinter avait connu de près ce qu'étaient les exécutions au petit matin. Il avait été marqué par le discours de Victor Hugo qui avait plaidé avec beaucoup d'éloquence en 1848 pour l'abolition « pure, simple et définitive » de la peine de mort devant les députés. Je sais l'énergie qu'il déploie pour rendre l'abolition universelle. En France, je pense effectivement que l'abolition est irréversible.

#### **La ministre de la Justice a présenté un texte sur la réforme pénale qui fait l'objet d'un grand nombre de critiques de la part de l'opposition qui considère ce projet de loi comme étant « laxiste » et qu'il va conduire à « vider les prisons ». Qu'en pensez-vous ?**

C'est faux. La réforme de Christiane Taubira est non seulement juste, mais elle est aussi nécessaire car la politique précédente, qui s'est traduite par une accumulation de lois, s'est révélée contradictoire. Ainsi, la mise en place des peines plancher a eu pour conséquence de remplir les prisons. Du coup, les promoteurs de cette politique, constatant qu'elle était intenable, ont adopté une autre loi qui stipule qu'en dessous de deux ans il peut y avoir des aménagements de peine. Le résultat c'est qu'au 1<sup>er</sup> octobre, selon les chiffres du ministère de la Justice, le nombre de personnes condamnées à la prison ferme qui n'ont pas exécuté leur peine s'élève à 99 600.

Cette politique est, en outre, inefficace car la récidive ne cesse d'augmenter. Il est dommageable de laisser penser que toute peine doit être une peine de prison. La prison est nécessaire. Et d'ailleurs, Christiane Taubira a annoncé la création de 6 500 places de

prison supplémentaires qui, elles, sont financées, ce qui n'était pas le cas des places de prison précédemment annoncées. Quel doit être le rôle de la prison ? Elle doit sanctionner, protéger la société, mais aussi préparer la réinsertion des détenus. Aujourd'hui, 81% des sorties de prison sont des sorties « sèches ». La personne se retrouve sur le trottoir sans logement, sans travail, trop souvent sans milieu affectif ou familial.

Or, on constate qu'il y a plus de récidive après des « sorties sèches » qu'après des aménagements de peine. Il est donc impératif de mieux préparer les sorties de prison si l'on veut réduire effectivement la récidive. Il faut une diversité des peines. Il peut y avoir des peines sous forme de travail d'intérêt général, sous forme de contrainte avec des obligations fermement établies, de bracelet électronique, etc. Il faut aussi développer les sursis avec mise à l'épreuve.

Lorsque près de 100 000 peines de prison ferme ne sont pas exécutées – c'est le résultat de la politique précédente –, on doit pouvoir parler de laxisme. Christiane Taubira veut mettre en place un nouveau dispositif. Elle veut que les peines soient diversifiées et adaptées, *mais toutes exécutées*. C'est le contraire du laxisme. C'est la volonté de mettre en œuvre une lutte efficace contre la récidive. Taxer cette politique de « laxiste » n'a donc pas de sens. Cela obéit juste à un réflexe quasi pavlovien de certains politiques. C'est une manière de faire de la politique. Ce n'est pas la mienne.

Enfin, pour ce qui est du calendrier, j'ai indiqué dans un entretien au « Monde » au mois d'août qu'il ne fallait pas différer l'examen de cette loi, -comme si nous donnions le sentiment de nous excuser de la présenter ! Il faut tout au contraire expliquer pourquoi cette loi est beaucoup plus réaliste et sera plus efficace que les lois précédentes. Elle sera examinée le 8 avril à l'Assemblée nationale. Pour ce qui est du Sénat, notre rapporteur sera très prochainement nommé et nous commencerons sans tarder le travail.

### **On reporte donc l'examen de la loi après les élections municipales...**

C'est un projet de loi important. Je vous l'ai dit : nous allons y travailler dès les prochaines semaines. Je voudrais qu'elle soit votée dans des délais raisonnables de manière à ce qu'elle puisse être mise en œuvre le plus vite possible. J'ajoute que le fait que le Premier ministre ait annoncé la création de 1000 emplois supplémentaires pour 2014, 2015 et 2016 est une très bonne chose car cela nous permettra de disposer des personnels nécessaires pour faire appliquer cette nouvelle loi. Si l'on veut un suivi des personnes en milieu ouvert et pour préparer et accompagner la sortie de détention, il est indispensable de créer les postes nécessaires.

### **Pensez-vous que le gouvernement soit également convaincu de l'importance de cette loi ?**

Cette loi engage tout le gouvernement.

### **Le non cumul des mandats a beaucoup occupé les parlementaires ces dernières semaines, pouvez-vous nous indiquer ce que cela va changer ?**

Je suis un ardent partisan du non cumul. La loi n'a pas été majoritairement adoptée au Sénat, contrairement à ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale. Je rappelle qu'au sein du groupe socialiste du Sénat, 69 sénateurs ont voté contre le cumul et 31 pour. Ce texte est un changement des mœurs politiques. Cela sera mis au crédit de François Hollande.

Je ferai une remarque très concrète. On a examiné cette question un mercredi. Le lundi et le mardi qui précédaient, nous débattions d'une loi importante sur l'égalité entre les hommes et les femmes... et peu de sénateurs étaient présents. Cela s'explique par le fait qu'avec l'enchaînement des textes à un rythme soutenu et le cumul des responsabilités nous ne pouvons tous être tout le temps présents en séance, ni d'ailleurs en commission. Il faut en tirer les conséquences. C'est l'objet de ce projet de loi. J'ajoute qu'il y a beaucoup de talents dans notre société et je ne vois pas pourquoi la même personne devrait être maire, président du Conseil régional ou général et député ou sénateur.

On dit souvent que le cumul permet aux élus d'être plus proches du terrain. Or, j'affirme qu'on peut être seulement sénateur et être « proche du terrain ». Il suffit de le vouloir. J'ai été réélu au premier tour en 2011 au scrutin uninominal, sans n'avoir aucun autre mandat que celui de sénateur, -mais, c'est vrai, je m'efforce constamment d'être proche de mes concitoyens.

### **Il y a un certain conservatisme chez les parlementaires ?**

Une majorité des parlementaires a voté pour le non cumul. L'Assemblée aura le dernier mot, ce qui est conforme à notre Constitution. Il s'agit d'un changement et comme tout changement il suscite des réticences. Mais je crois qu'il va rentrer dans les mœurs et qu'il correspondra à une vraie rénovation de la politique dans notre pays.

### **Les Roms ont pris beaucoup de place dans les débats ces derniers temps et va être une question phare des élections municipales. Quelle est votre position sur ce sujet ?**

La France est un pays d'accueil. Je refuse toute stigmatisation. Une circulaire a été signée en 2012 par plusieurs ministres dont Manuel Valls et Cécile Duflot. Elle stipule que lorsqu'il y a des problèmes d'hygiène, d'insalubrité ou d'insécurité, on peut démanteler ces camps, mais que l'on doit toujours trouver une solution pour les familles. Cette circulaire doit être appliquée. Nous ne pouvons tolérer que les enfants ne soient pas scolarisés et nous devons oeuvrer pour l'insertion. On ne peut pas dire que telle ou telle population serait par essence « inassimilable » ou « non intégrable ». Il faut appliquer la loi, les règles que nous nous sommes fixées ainsi que les règles européennes. Il faut aussi continuer de travailler étroitement sur ce sujet avec les autorités roumaines et bulgares.

### **Marine Le Pen ne cesse de progresser dans les sondages. Elle risque de connaître un grand succès aux élections européennes, comme d'autres partis d'extrême droite ou populistes dans toute l'Europe. Comment endiguer ce phénomène ?**

Nous devons dire la vérité : le programme de Mme Le Pen est démagogique et irréaliste. Sortir de l'euro entraînerait des catastrophes pour la vie des Français ; fermer les frontières se traduirait par encore plus de chômage, etc. Il ne faut pas pour autant stigmatiser les Français qui votent pour le Front national. Il faut leur expliquer que le programme de Mme Le Pen est dangereux et irréaliste. Il faut aussi expliquer que si l'actuel gouvernement prend des mesures difficiles, c'est parce qu'elles n'ont pas été prises avant, qu'il est indispensable d'assainir nos finances et de réduire la dette et que toute notre politique vise à faire soutenir l'économie et à créer des emplois, tout en rendant la société plus juste. Expliquons pourquoi il faut diminuer la dette, pourquoi il faut tout mettre en œuvre pour l'emploi et comment notre politique va en ce sens.

**Mme Le Pen prospère sur le fait que l'Europe n'est pas unie sur différents sujets. Prenons le cas des réfugiés syriens. Le Haut Commissariat aux Réfugiés a plaidé pour que l'Union européenne accueille 12 000 réfugiés. La France a indiqué qu'elle allait en accueillir davantage sans en préciser le nombre exact...**

La France doit faire son travail. Michel Rocard a dit que la France ne pouvait pas accueillir toute la misère du monde. Mais il a ajouté qu'elle devait en prendre toute sa part, ce qu'on oublie souvent de répéter. Il faut davantage de solidarité au niveau de l'Europe. Quand je vois le drame des réfugiés syriens et que je constate que la Turquie en accueille aujourd'hui plusieurs centaines de milliers, je dis que l'Europe doit, elle aussi, prendre sa part dans le nécessaire accueil de ces réfugiés, et qu'elle doit faire plus et mieux. Quand je vois le drame de Lampedusa, je dis que l'Europe ne peut tolérer cela, et que nos pays doivent prendre ensemble toutes les mesures qui permettront d'éviter que ces drames se reproduisent. Il y faut une forte volonté. J'ajoute que la réponse à Marine Le Pen doit passer par une volonté européenne forte et des mesures efficaces dans un certain nombre de domaines. Il faut une politique d'investissements d'avenir. L'Europe doit être le lieu où l'on investit davantage qu'on ne le fait aujourd'hui dans l'université, la recherche, les nouvelles technologies, la création d'emplois. Il ne faut pas qu'elle donne le sentiment de ne s'occuper que de déficit et d'austérité...

**Pour finir, la France des droits de l'homme, qu'est ce que ça représente pour vous ?**

La France est indissociable de l'idée des droits de l'homme. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est un texte fondateur que la France a offert au monde. Ce serait une négation de nous-même si prospérait en France une remise en cause de ces principes.